

Corona: qu'est-ce que je peux faire et je ne peux pas faire ?

contacts sociaux			
	Oui / autorisé (en conformité avec les mesures d'hygiène / distance au moins 1,5m)	Non / interdit	Note
Puis-je promener le chien ?	X		
Puis-je encore faire du équitation?	X		Balades au cheval sont autorisés.
Puis-je toujours aller à la salle de sport / gym?		X	
Puis-je encore jouer au football ?		X	Le sport en groupe est interdit. Les installations sportives de la municipalité sont fermées.
Puis-je encore faire du jogging, de la course, des randonnées ou se promener?	X		Avec une seule autre personne (sauf les familles)
Puis-je encore faire la fête ?		X	les discothèques et clubs sont fermés, les événements publics ont été annulés, les "corona parties" dans les zones privées sont interdites.
Puis-je toujours aller sur le terrain de jeu / de football ?		X	Les terrains de jeux et de football sont fermés
Puis-je encore aller nager ?		X	La piscine est fermée.
Puis-je encore voir ma famille ?	X		Dans le secteur public, mais seulement les membres de la parenté en ligne droite ou les personnes vivant ensemble dans un ménage ou les enfants et les partenaires de vie / conjoints/époux

Corona: qu'est-ce que je peux faire et je ne peux pas faire ?

Puis-je rendre visite à mes grands-parents dans une maison de retraite ?		X	Les visites dans les maisons de retraite sont interdites
Mon fils peut-il voir son père séparé ?	X		
Puis-je me promener avec ma fille et ma petite amie avec son fils dans une poussette?	X		<i>Si la distance de sécurité entre les deux adultes est maintenue.</i>
Dois-je quitter la maison seulement avec masque et des gants ?		X	
Puis-je me promener avec mes trois enfants, mon chien et ma femme ?	X		
Puis-je pique-niquer ou faire un barbecue avec ma famille dans les lieux publics ?		X	
Notre grand-mère peut-elle s'occuper du petit-enfant ?	X		Toutefois, il est fortement déconseillé d'exposer les personnes âgées au risque d'infection.
Mes parents et beaux-parents peuvent-ils nous rendre visite à la maison, dans le jardin ?	X		Toutefois, il est fortement déconseillé d'exposer les personnes âgées au risque d'infection.
Puis-je emmener mes enfants aux accueil d'urgence/école maternelle?	X		Si vous ou votre partenaire appartenez au groupe professionnel d'importance systémique
Puis-je emmener mes enfants et ceux de mon voisin à la garderie ?	X		Oui, si vous êtes l'escorte officielle
Puis-je prendre part à un enterrement ou ensevelissement de l'urne ?	X		Avec un maximum de 10 personnes
Puis-je encore me marier ?			
➤ mariage civil	X		
➤ mariage religieux		X	Les mariages civils ne sont actuellement possibles qu'avec les couples mariés eux-mêmes (sans la présence de témoins) ; les mariages et messes religieux sont interdits jusqu'à nouvel ordre.